



Saunier Duval
Toujours à vos côtés

Notice d'emploi

Régulateur avec sonde extérieure

MiPro



Sommaire

1	Sécurité.....	3
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Utilisation conforme	3
1.3	Consignes générales de sécurité	3
2	Remarques relatives à la documentation.....	4
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	4
2.2	Conservation des documents	4
2.3	Validité de la notice.....	4
2.4	Disponibilité des fonctions	4
3	Description du produit	4
3.1	Structure de l'appareil.....	4
3.2	Fonction de régulation	4
3.3	Fonction de protection contre le gel	5
3.4	Plaque signalétique	5
3.5	Marquage CE.....	5
4	Utilisation	5
4.1	Structure de commande	5
4.2	Concept de commande	6
5	Fonctions de commande et d'affichage	8
5.1	Chauffage	8
5.2	Eau chaude sanitaire	9
5.3	Tage außer Haus planen.....	10
5.4	Réglages de base.....	10
5.5	Tarif.....	11
5.6	Mode silencieux	12
5.7	Informations	12
5.8	Visualisation de l'état du brûleur.....	13
5.9	Accès technicien.....	13
5.10	Messages	13
6	Entretien et dépannage	13
6.1	Entretien du produit	13
6.2	Vue d'ensemble des anomalies.....	14
7	Mise hors service.....	14
7.1	Remplacement du régulateur	14
7.2	Recyclage et mise au rebut	14
8	Garantie et service après-vente	14
8.1	Garantie	14
8.2	Service après-vente.....	15
9	Caractéristiques techniques	15
9.1	Caractéristiques du produit conformément au règlement UE n° 811/2013, 812/2013	15
Annexe	16
A	Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage.....	16
B	Identification et élimination des dérangements	20
Index	21

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le produit sert à piloter une installation de chauffage avec générateur de chaleur Saunier Duval et interface eBus, en fonction d'une sonde extérieure, selon des périodes programmables.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.2 Risque de dysfonctionnement

- ▶ Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- ▶ Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.

1.3.3 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

MiPro – référence d'article

France	0020218373
--------	------------

2.4 Disponibilité des fonctions



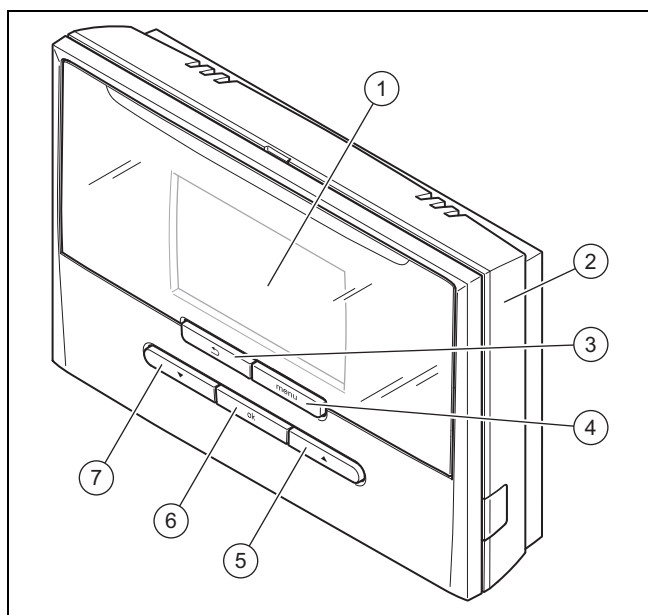
Remarque

Les fonctions décrites dans cette notice d'utilisation ne sont pas toutes compatibles avec toutes les configurations d'installation.

Le régulateur n'affiche que les fonctions qui sont compatibles avec la configuration effective de l'installation.

3 Description du produit

3.1 Structure de l'appareil



1	Écran	5	Touche fléchée « haut »
2	Socle mural	6	Touche OK
3	Touche Retour	7	Touche fléchée « bas »
4	Touche Menu		

3.2 Fonction de régulation

Le produit pilote l'installation de chauffage et la production d'eau chaude sanitaire au niveau du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

Si le régulateur est monté dans l'habitation, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude de l'intérieur de votre logement.

3.2.1 Installation de chauffage

3.2.1.1 Chauffage.

Le régulateur vous permet de régler une température désirée pour différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine.

Ce régulateur est un régulateur sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température montée à l'extérieur. La sonde de température mesure la température extérieure et transmet les valeurs au régulateur. Si la température extérieure est basse, le régulateur augmente la température de départ de l'installation de chauffage. Si la température extérieure augmente, le régulateur diminue la température de départ. Le régulateur réagit donc aux fluctuations de la température extérieure et agit sur la température de départ pour maintenir une température ambiante constante, conforme à la température désirée.

3.2.1.2 Rafraîchissement

Le régulateur vous permet de régler une température désirée pour différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine.

La sonde de température ambiante mesure la température ambiante et transmet les valeurs au régulateur. Si la température ambiante est supérieure à la température désirée paramétrée, le régulateur active le rafraîchissement.

3.2.1.3 Zones

En présence de plusieurs zones, le régulateur gère ces zones de manière différenciée.

Vous pouvez avoir besoin de plusieurs zones dans les cas suivants

- maison équipée d'un chauffage au sol et d'un chauffage par radiateurs (zones indépendantes).
- bâtiment qui comporte plusieurs logements différents (zones indépendantes).

3.2.1.4 Gestionnaire hybride

Si une pompe à chaleur est raccordée, le gestionnaire hybride cherche à couvrir les besoins en énergie signalés en optimisant les coûts, en fonction des possibilités techniques.



Remarque

Pour que la pompe à chaleur et la chaudière puissent fonctionner ensemble efficacement, il faut que les tarifs (→ page 11) soient correctement paramétrés. Toute erreur de paramétrage des tarifs risque d'augmenter les coûts.

Le gestionnaire hybride s'allume lorsque le système signale des besoins en énergie et relaie la demande en direction du générateur de chaleur. Le gestionnaire hybride choisit

le générateur de chaleur auquel il va s'adresser en fonction des tarifs paramétrés par rapport aux besoins énergétiques.

3.2.2 Production d'eau chaude

Ce régulateur vous permet de régler la température et les périodes de production d'eau chaude. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température que vous avez réglée. Vous pouvez régler les périodes durant lesquelles il doit y avoir de l'eau chaude dans le ballon d'eau chaude sanitaire.

3.2.3 Circulation

Si l'installation de chauffage comporte une pompe de circulation, il est également possible de régler les périodes au cours desquelles la circulation est activée ou désactivée. Lorsque la circulation est activée, l'eau chaude transite du ballon d'eau chaude sanitaire en direction des robinets avant de revenir vers le ballon d'eau chaude sanitaire (bouclage).

3.3 Fonction de protection contre le gel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation des dommages causés par le gel. La fonction de protection antigel surveille la température extérieure.

Si la température extérieure

- descend en dessous de 4 °C, le régulateur enclenche le générateur de chaleur à l'issue de la temporisation de la protection contre le gel et règle la température ambiante de consigne sur 5 °C au minimum.
- est supérieure à 5 °C, le régulateur n'enclenche pas le générateur de chaleur, mais surveille la température extérieure.



Remarque

L'installateur spécialisé est en mesure de régler le délai de temporisation de la protection contre le gel.

3.4 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du produit et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.5 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Utilisation

4.1 Structure de commande

4.1.1 Niveau utilisateur

Ce niveau ne nécessite pas de connaissances préalables spécifiques. Une structure de menus vous permet d'accéder à des valeurs pouvant être réglées ou uniquement relevées.

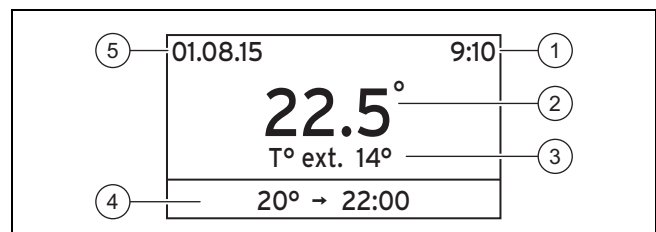
4.1.2 Niveau installateur spécialisé

Le niveau installateur est spécialement prévu pour que l'installateur puisse régler les paramètres avancés de l'installation de chauffage. Ces réglages ne peuvent être effectués que par une personne disposant de connaissances techniques, ce niveau est donc protégé par un code.

4.1.3 Structure des menus

La structure des menus du régulateur est divisée en quatre niveaux. Il existe trois niveaux de sélection et un niveau de réglage. L'affichage de base permet d'accéder au niveau de sélection 1, puis au niveau supérieur ou inférieur dans la structure des menus. Le niveau de sélection le plus bas donne à son tour accès au niveau de réglage.

4.1.4 Affichage de base



- | | | | |
|---|------------------------|---|------------------------------|
| 1 | Heure | 4 | Informations complémentaires |
| 2 | Température ambiante | 5 | Date |
| 3 | Température extérieure | | |

L'affichage de base indique les réglages et les valeurs actuels de l'installation de chauffage.

L'affichage de base apparaît si vous

- appuyez sur la touche Menu.
- n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes.

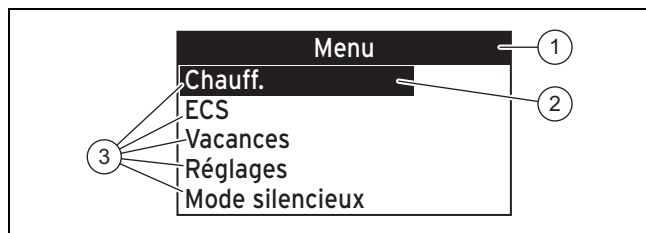
4.1.4.1 Symboles et informations complémentaires

Écran	Signification
Symboles	
	La fonction Vacances est active.
	La fonction Verrouill. touches est active.
Informations complémentaires	
20,5 °C --> 23:00 (exemple)	Température désirée paramétrée et heure jusqu'à laquelle elle doit être maintenue. La fonction Mode Chauffage en mode automatique ou Demande temporaire est active.
Rafr. manuel pdt %% jours	La fonction Rafrâich. manuel est active. Les signes %% représentent le nombre de jours effectif.

4 Utilisation

Écran	Signification
Entretien ! OK pour détails	Une intervention de maintenance est requise.
Défaut ! OK pour détails	Il y a une erreur.

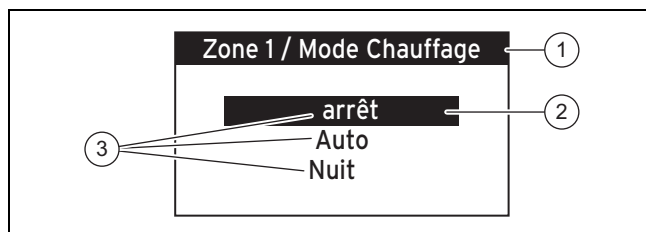
4.1.5 Niveau de sélection



- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Niveau de sélection actuel | 3 | Éléments de liste du niveau de sélection |
| 2 | Option en surbrillance dans le niveau de sélection | | |

Vous naviguez au sein des niveaux de sélection jusqu'au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

4.1.6 Niveau de réglage



- | | | | |
|---|--|---|---|
| 1 | Niveau de réglage avec niveau de sélection/fonction sélectionnée | 2 | Valeur de réglage en surbrillance |
| | | 3 | Valeurs de réglage disponibles à la sélection |

Dans le niveau de réglage, vous pouvez sélectionner les valeurs de réglage que vous souhaitez modifier.

4.2 Concept de commande

Le régulateur est commandé à l'aide de 5 touches de sélection.

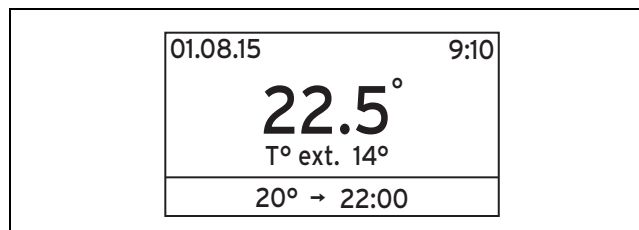
Touche	Fonctionnement
menu	<ul style="list-style-type: none"> Accès au niveau de sélection 1 dans la structure des menus Retour à l'affichage de base, quel que soit le niveau actuel
↶	<ul style="list-style-type: none"> Retour au niveau de sélection précédent Sortie du niveau de réglage et retour au niveau de sélection précédent sans enregistrement
ok	<ul style="list-style-type: none"> Validation d'une sélection et accès au niveau de sélection ou de réglage suivant Validation d'une valeur de réglage et retour au niveau de sélection précédent Validation d'une valeur de réglage et accès à la suivante

Touche	Fonctionnement
▼	<ul style="list-style-type: none"> Navigation parmi les options Réduction/augmentation de la valeur de réglage Répétition automatique : appuyez sur la touche fléchée pendant plus de 1 seconde
▲	<ul style="list-style-type: none"> Réinitialisation et restauration des réglages d'usine : appuyez simultanément sur les touches fléchées pendant plus de 10 secondes

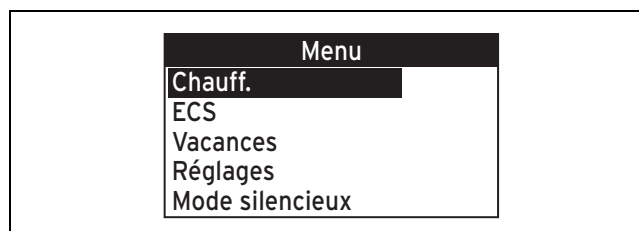
Un élément en surbrillance se démarque à l'écran par des caractères blancs sur fond noir.

Si vous n'actionnez aucun élément du régulateur pendant plus de 5 minutes, l'affichage de base revient à l'écran.

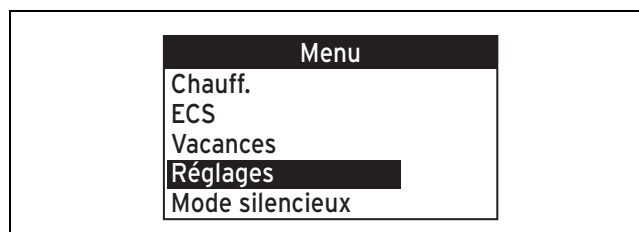
4.2.1 Exemple de modification du contraste



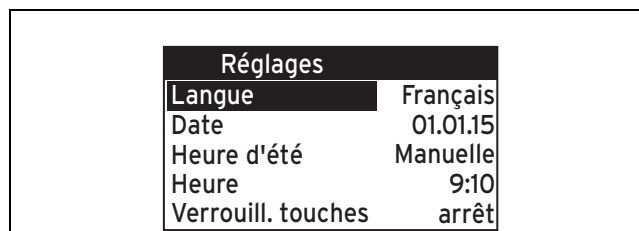
- Appuyez sur la touche Menu.
 - Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 1.



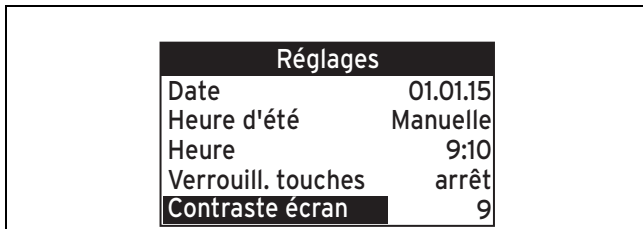
- Appuyez sur la touche fléchée « vers le bas » pour mettre l'option **Réglages** en surbrillance.



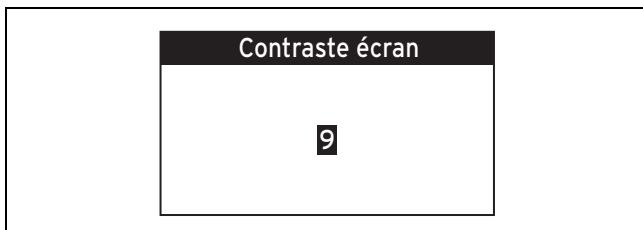
- Appuyez sur la touche OK.
 - Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 2.



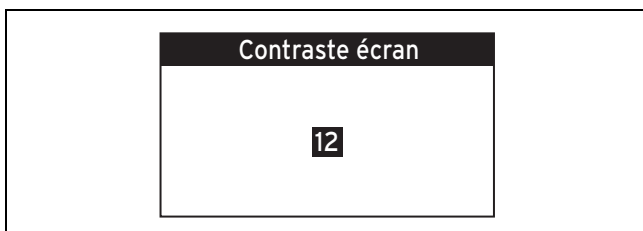
- Appuyez sur la touche fléchée « vers le bas » pour mettre l'option **Contraste écran** en surbrillance.



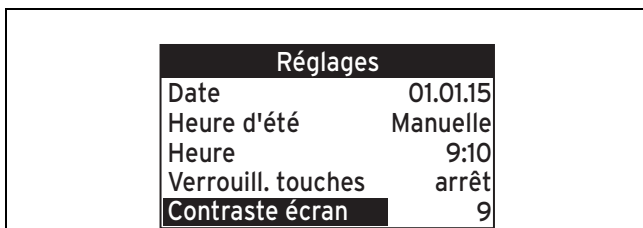
- Appuyez sur la touche OK.
 - Le régulateur bascule sur le niveau de réglage **Réglages/Contraste écran**. La valeur de réglage du paramètre **Contraste écran** est en surbrillance.



- Utilisez les touches fléchées pour régler la valeur qui convient.



- Appuyez sur la touche OK.
 - Le régulateur enregistre la valeur de réglage et rebasculer sur le niveau de sélection précédent.

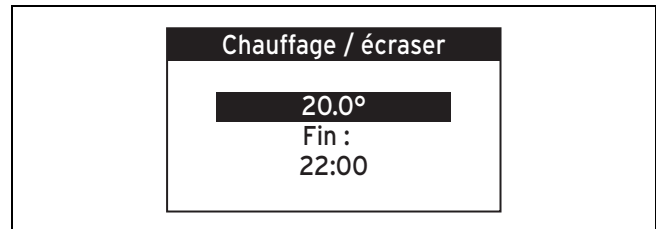


- Appuyez sur la touche Menu.
 - Le régulateur bascule sur l'affichage de base.

4.2.2 Demande temporaire de température et de période pour le jour en cours

Conditions: Le régulateur est actuellement sur l'affichage de base.

- Appuyez sur une des deux touches fléchées.
 - Le régulateur bascule sur la fonction **Demande temporaire**.



- Utilisez les touches fléchées pour régler la valeur qui convient.
- Appuyez sur la touche OK.
 - Le régulateur enregistre la valeur de réglage et bascule sur **Heure de fin**. La valeur de réglage est en surbrillance.
- Utilisez les touches fléchées pour régler la valeur qui convient.
- Appuyez sur la touche OK.
 - Le régulateur enregistre la valeur de réglage et bascule sur l'affichage de base.

4.2.3 Désactivation de la fonction Demande temporaire

Conditions: Le régulateur est actuellement sur l'affichage de base.

- Appuyez sur la touche fléchée « bas ».
 - La fonction **Demande temporaire** est désactivée et l'installation de chauffage rebasculer sur le mode de fonctionnement défini précédemment.

4.2.4 Copier un jour

Chauffage → ZONE1 →

- **Prog. chauffage** → Copier un jour
- **Prog. rafraichiss.** → Copier un jour
- **Programme ECS** → Copier un jour
- **Prog. recirculation** → Copier un jour
- **Progr. hor. HP** → Copier un jour
- **Mode silencieux** → Copier un jour

- Vous pouvez vous servir de cette fonction pour transposer tous les paramètres que vous avez définis pour un jour donné (c.-à-d. périodes/plages horaires et températures ou états de fonctionnement) à un ou plusieurs autres jours.

4.2.5 Programmes horaires

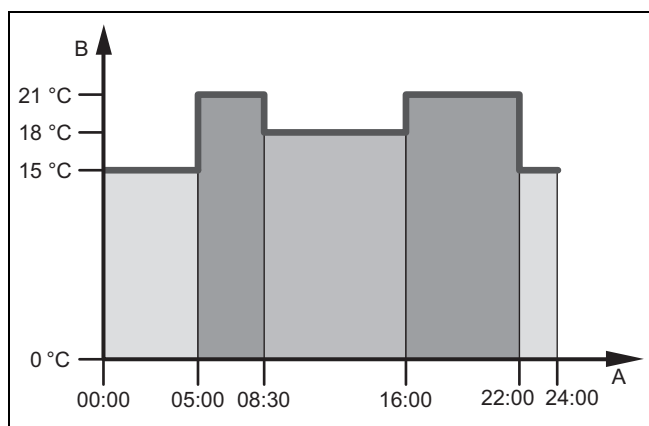
4.2.5.1 Représentation des périodes sur une journée

Les programmes horaires vous permettent de spécifier diverses températures et différents états de fonctionnement au cours de la journée, en fonction de vos besoins.

Si vous ne définissez pas de périodes et de températures ou d'états de fonctionnement, le régulateur utilise les réglages d'usine.

5 Fonctions de commande et d'affichage

4.2.5.1.1 Périodes de chauffage



A Heure B Température

Vous pouvez définir jusqu'à 7 périodes différentes et spécifier une température donnée pour chacune d'entre elles.

Exemple :

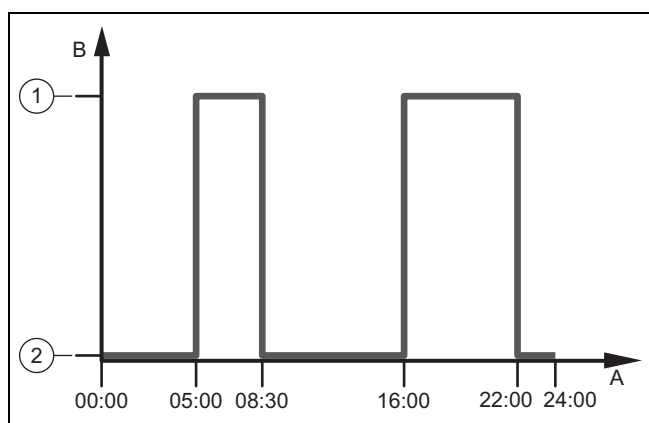
Période 1 : à partir de 00:00, température de 15° C

Période 2 : à partir de 5:00, température de 21° C

Période 3 : à partir de 8:30, température de 18° C

Réglage du programme horaire de chauffage (→ page 9)

4.2.5.1.2 Périodes de rafraîchissement, de production d'eau chaude sanitaire, de circulation, tarif heures pleines, mode silencieux



A Heure 1 Fonction activée (On)
B État de fonctionnement de la fonction 2 Fonction désactivée (Off)

Vous avez la possibilité de définir jusqu'à 7 périodes différentes et d'affecter à chacune d'entre elles un état de fonctionnement donné selon que la fonction correspondante est activée (valeur de réglage **On**) ou désactivée (valeur de réglage **Off**).

Exemple :

Période 1 : à partir de 00:00, état de fonctionnement réglé sur **Off**

Période 2 : à partir de 5:00, état de fonctionnement réglé sur **On**

Période 3 : à partir de 8:30, état de fonctionnement réglé sur **Off**

Réglage du programme horaire de rafraîchissement (→ page 9)

Réglage du programme horaire de production d'eau chaude sanitaire (→ page 9)

Réglage du programme horaire de circulation (→ page 10)

Réglage du programme horaire du tarif heures pleines (→ page 11)

Réglage du programme horaire du mode silencieux (→ page 12)

4.2.5.2 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous devez définir d'autres périodes, températures ou états de fonctionnement uniquement le samedi et le dimanche par exemple, commencez par paramétrer les plages horaires et les températures ou états de fonctionnement associés pour un jour donné, par ex. le lundi.

Pour transposer ces paramètres aux autres jours de la semaine (du mardi au vendredi), utilisez la fonction **Copier un jour**.

Vous pouvez ensuite définir les périodes et les températures ou les états de fonctionnement pour le samedi et le dimanche dans le programme horaire.

5 Fonctions de commande et d'affichage



Remarque

Les fonctions décrites dans ce chapitre ne sont pas toutes compatibles avec toutes les configurations d'installation.

Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage (→ page 16)

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction par le biais de la structure des menus en partant de l'affichage de base.

Vous revenez systématiquement sur l'affichage de base du niveau de commande utilisateur si vous appuyez sur la touche Menu (5 s au min.) ou que vous n'actionnez aucun élément de commande pendant 5 minutes.

Les fonctions décrites pour **ZONE1** ont valeur d'exemple et sont transposables à toutes les zones existantes.

5.1 Chauffage

5.1.1 Réglage Mode Chauffage

Chauffage → ZONE1 → Mode Chauffage

– Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode chauffage.

Arrêt : le mode de fonctionnement est désactivé pour la zone et la fonction de protection contre le gel est activée.

Auto : le mode de fonctionnement régule la zone suivant les températures désirées qui ont été définies au cours des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

Réduit : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **T°**

mode réduit, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.1.2 Réglage Mode Rafrâchiss.

Chauffage → **ZONE1** → **Mode Rafrâchiss.**

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode de rafraîchissement.

Arrêt : le mode de fonctionnement est désactivé pour la zone.

Auto : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **T° rafr. de jour** au cours des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

Confort : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **T° rafr. de jour**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.1.3 Réglage du programme horaire de chauffage

Chauffage → **ZONE1** → **Prog. chauffage**

- Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles les températures désirées qui ont été paramétrées doivent être activées.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Le programme horaire est valable uniquement si le mode **Chauffage** est en mode automatique.

Représentation des périodes sur une journée (→ page 7)

5.1.4 Réglage du programme horaire de rafraîchissement

Chauffage → **ZONE1** → **Prog. rafraichiss.**

- Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles le rafraîchissement doit être activé.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Le programme horaire est valable dans le mode de fonctionnement **Rafrâchir** en fonctionnement automatique et dans le mode spécial **Rafrâch. manuel** (→ page 11).

Représentation des périodes sur une journée (→ page 7)

5.1.5 Réglage de la température de confort de rafraîchissement

Chauffage → **ZONE1** → **T° rafr. de jour**

- Cette fonction permet de régler la température de confort désirée pour la zone.

T° rafr. de jour correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous.

5.1.6 Demande temporaire de température et de période pour le jour en cours

Chauffage → **ZONE1** → **Demande temporaire**

- La fonction **Demande temporaire** s'applique uniquement au **Mode Chauffage** en mode automatique.

Si vous souhaitez modifier temporairement la température désirée pour une période donnée, utilisez la fonction **Demande temporaire**.

Une fois la période écoulée, le régulateur rebascule sur **Mode Chauffage**. Vous avez la possibilité d'annuler la modification temporaire de la période (intervalle de temps) et de la température. Pour cela, il suffit d'appuyer sur la touche fléchée « bas ».

La fonction **Prog. chauffage** conserve les périodes définies et les températures désirées associées.

5.1.7 Réglage de la température réduite de chauffage

Chauffage → **ZONE1** → **T° mode réduit**

- Cette fonction permet de régler la température réduite désirée pour la zone.

T° mode réduit correspond à la température que vous souhaitez avoir dans les pièces pendant la nuit (fonction **Mode Chauffage**, valeur de réglage **Réduit**).

5.2 Eau chaude sanitaire

5.2.1 Réglage du mode de fonctionnement de production d'eau chaude sanitaire

ECS → **Mode**

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode de production d'eau chaude sanitaire.

Arrêt : la production d'eau chaude sanitaire est désactivée et la fonction de protection contre le gel est activée.

Auto : le mode régule la production d'eau chaude sanitaire suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **ECS** au cours des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

Confort : le mode régule la production d'eau chaude sanitaire suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **ECS**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.2.2 Mode de fonctionnement circulation

Le mode de fonctionnement circulation va toujours de pair avec le mode de fonctionnement eau chaude sanitaire. Il est impossible de choisir un autre mode.

5.2.3 Réglage du programme horaire de production d'eau chaude sanitaire

ECS → **Programme ECS**

- Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles la production d'eau chaude sanitaire doit être activée.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

5 Fonctions de commande et d'affichage

Copier un jour (→ page 7)

Le programme horaire de production d'eau chaude sanitaire est valable uniquement lorsque le mode eau chaude sanitaire est en mode automatique. La température désirée **ECS** est la même quelle que soit la période paramétrée.

Représentation des périodes sur une journée (→ page 7)

5.2.4 Réglage du programme horaire de circulation

ECS → Prog. recirculation

- Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles la circulation doit être activée.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Le programme horaire de circulation est valable lorsque le mode eau chaude sanitaire est en mode automatique.

Représentation des périodes sur une journée (→ page 7)

5.2.5 Réglage de la température désirée ECS

ECS → ECS

- Pour régler la température désirée pour le circuit d'eau chaude, utilisez le paramètre **ECS**.

5.3 Tage außer Haus planen

5.3.1 Réglage des vacances

Vacances → Paramètres

- Grâce à cette fonction, vous pouvez définir une période correspondant aux jours d'absence de votre domicile ainsi qu'une température propre à cette période.

Une valise apparaît dans l'affichage de base lorsque cette fonction est active.

Comportement du système au cours de la période paramétrée

- Il n'y a pas de production d'eau chaude sanitaire.
- La température réglée au préalable s'applique à toutes les zones.
- Le rafraîchissement est désactivé.

Tant que la fonction **Vacances** est activée, elle est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.3.2 Désactivation de la fonction Vacances

Vacances → Désactiver

- Cette fonction vous permet de désactiver la fonction **Vacances**.

Dès que vous avez marqué la valeur de réglage **Désactiver** et appuyé sur la touche OK, le message **Fonction Vacances désactivée** s'affiche à l'écran. Peu après, le régulateur passe du niveau de réglage au niveau de sélection 1.

La valise disparaît alors de l'affichage de base.

5.4 Réglages de base

5.4.1 Sélection de la langue

Réglages → Langue

- Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.

5.4.2 Réglage de la date

Réglages → Date

- Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.4.3 Activation du changement d'heure automatique ou manuel

Réglages → Heure d'été

- Cette fonction permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si le passage à l'heure d'été doit être effectué manuellement.
- **Auto** : le régulateur passe automatiquement à l'heure d'été.
- **Manuelle** : vous devez passer manuellement à l'heure d'été.



Remarque

L'heure d'été renvoie à l'heure d'été en Europe Centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

5.4.4 Réglage de l'heure

Réglages → Heure

- Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.4.5 Activation du verrouillage des touches

Réglages → Verrouill. touches

- Cette fonction sert à activer le verrouillage des touches. Au bout de 5 minutes sans actionner de touche, le verrouillage des touches s'active et vous ne risquez plus de modifier une fonction par mégarde.

Un cadenas apparaît dans l'affichage de base lorsque cette fonction est active.

À chaque actionnement du régulateur, le message **Touches verrouillées Appuyer sur OK 3 s pour déverrouiller** s'affiche. Si vous appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes, l'affichage de base apparaît, ce qui vous permet de modifier des fonctions. Le verrouillage des touches se réactive si vous cessez d'actionner les commandes pendant 5 minutes.

Pour désactiver durablement le verrouillage des touches, vous devez d'abord le déverrouiller, puis régler la fonction **Verrouill. touches** sur la valeur **Arrêt**.

5.4.6 Réglage du contraste de l'écran

Réglages → Contraste écran

- Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.4.7 Rafrâich. manuel Réglage

Réglages → Rafrâich. manuel → Jours rafr.

- Lorsque la température extérieure est élevée, vous avez la possibilité d'activer le mode spécial **Rafrâich. manuel**. Vous devez alors spécifier combien de jours **Jours rafr.** ce mode spécial doit rester activé. Si vous activez la fonction **Rafrâich. manuel**, vous ne pouvez pas déclencher simultanément la fonction de chauffage. La fonction **Rafrâich. manuel** est prioritaire sur le chauffage.

Le régulateur utilise la fonction **Prog. rafraichiss.** pour déterminer les horaires auxquels le rafraîchissement doit avoir lieu. Le régulateur se sert de la fonction **T° rafr. de jour** pour définir la température.

Si vous souhaitez régler séparément la température pour plusieurs zones, utilisez la fonction **T° rafr. de jour**.

Le mode spécial est désactivé une fois que les jours spécifiés sont écoulés ou si la température extérieure descend en dessous de 4 °C.

Vous avez aussi la possibilité de désactiver le mode spécial en appuyant sur la touche Retour. L'écran affiche le message **Arrêter rafraichiss. manuel ? Appuyer sur OK**. Si vous appuyez sur la touche OK dans les 30 secondes, la fonction est désactivée.

5.4.8 Réinitialisation des programmes horaires

Réglages → Reset prog. horaire

- Le point **Reset prog. horaire** vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que vous avez définis dans les différents programmes horaires. Les autres réglages portant sur des temps, comme par exemple **Date** ou **Heure** restent inchangés.

5.4.9 Retour aux réglages d'usine



Attention ! Risque de dysfonctionnement !

La fonction **Reset réglage usine** réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur spécialisé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

- ▶ Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

Réglages → Reset réglage usine

- Pendant que le régulateur réinitialise les réglages pour les ramener aux valeurs usine, **Redémarrage de l'appareil Veuillez patienter...** s'affiche à l'écran. Puis l'assistant d'installation apparaît, celui-ci ne pouvant être utilisé que par l'installateur spécialisé.

5.5 Tarif

5.5.1 Réglage des tarifs de l'énergie

Pour que le calcul s'effectue correctement, il faut que tous les tarifs soient indiqués en unité monétaire par kWh.

Si les tarifs de gaz et d'électricité de votre fournisseur d'énergie sont indiqués en unité monétaire par m³, demandez quel est exactement le tarif de gaz et d'électricité en unité monétaire par kWh.

Arrondissez au premier chiffre après la virgule, dans un sens ou dans l'autre.

Exemple :

	Tarifs de l'énergie	Réglage/coefficient
Tarif heures pl. (pompe à chaleur)	18,7 unités monétaires/kWh	187
Tarif heures cr. (pompe à chaleur)	14,5 unités monétaires/kWh	145
Tarif chaud. appt (gaz, fioul, électricité)	11,3 unités monétaires/kWh	113

5.5.2 Réglage du tarif électricité heures pleines

Tarif → Tarif heures pl.

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour paramétrer correctement **Tarif heures pl.**, vous devez vous renseigner sur votre tarif électrique auprès de votre fournisseur énergétique.

5.5.3 Réglage du tarif électricité heures creuses

Tarif → Tarif heures cr.

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour paramétrer correctement **Tarif heures cr.**, vous devez vous renseigner sur votre tarif électrique auprès de votre fournisseur énergétique.

5.5.4 Réglage du programme horaire du tarif heures pleines

Tarif → Progr. hor. HP

- Cette fonction permet de paramétrer les périodes au cours desquelles le calcul des coûts doit être basé respectivement sur le tarif heures pleines ou le tarif heures creuses.

État de fonctionnement **On** : pour le tarif heures pleines

État de fonctionnement **Off** : pour le tarif heures creuses

Les horaires qui correspondent aux tarifs heures creuses/heures pleines sont fonction du fournisseur d'énergie.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Représentation des périodes sur une journée (→ page 7)

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.5.5 Réglage du tarif de la chaudière d'appoint

Tarif → Tarif chaud. appt

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour régler la valeur/le coefficient qui convient, vous devez vous procurer les tarifs du gaz et de l'électricité auprès de votre fournisseur d'énergie.

5.6 Mode silencieux

5.6.1 Réglage du programme horaire du mode silencieux

Mode silencieux

- Il est possible de diminuer le régime du ventilateur de la pompe à chaleur. La réduction du régime du ventilateur entraîne une diminution de la puissance de chauffage, tout particulièrement lorsque la température extérieure est basse. L'efficacité du circuit de pompe à chaleur est moindre.

Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles le mode silencieux doit être activé.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Représentation des périodes sur une journée (→ page 7)

5.7 Informations

5.7.1 Visualisation de la consommation

5.7.1.1 Consommation énergétique des composants

Certains composants sont incompatibles avec la consommation cumulée qui apparaît à l'écran. Les notices des divers composants indiquent s'ils détectent la consommation et de quelle manière.

Informations → Conso. chauffage → Historique → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage depuis la mise en fonctionnement.

Informations → Conso. chauffage → Historique → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

Informations → Conso. chauffage → Mois précédent → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois précédent.

Informations → Conso. chauffage → Mois précédent → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois précédent.

Informations → Conso. chauffage → Mois en cours → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois en cours.

Informations → Conso. chauffage → Mois en cours → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois en cours.

Informations → Consomm. ECS → Historique → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire depuis la mise en fonctionnement.

Informations → Consomm. ECS → Historique → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

Informations → Consomm. ECS → Mois précédent → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois précédent.

Informations → Consomm. ECS → Mois précédent → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois précédent.

Informations → Consomm. ECS → Mois en cours → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois en cours.

Informations → Consomm. ECS → Mois en cours → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois en cours.

5.7.2 Visualisation du graphique de l'énergie géothermique cumulée

Informations → Rendement PAC

- Le graphique associé au paramètre **Rendement PAC** indique le rendement environnemental mensuel de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.3 Visualisation du graphique de consommation électrique

Informations → Conso. électrique

- Le graphique associé au paramètre **Conso. électrique** indique la consommation électrique mensuelle de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.4 Visualisation du graphique de consommation de combustible

Informations → Conso. combustible

- Le graphique associé au paramètre **Conso. combustible** indique la consommation mensuelle de combustible de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.5 Visualisation du graphique de rendement solaire

Informations → Rendement solaire

- Le graphique associé au paramètre **Rendement solaire** indique les rendements solaires mensuels de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.6 Visualisation de l'humidité ambiante actuelle

Informations → Humidité amb. act.

- Cette fonction permet de connaître l'humidité ambiante actuelle. Le régulateur comporte une sonde de mesure de l'humidité de l'air ambiant.

5.7.7 Visualisation du point de rosée actuel

Informations → Point rosée actuel

- Cette fonction vous permet de visualiser le point de rosée actuel. Le point de rosée correspond à la température à laquelle la vapeur d'eau de l'air se condense et se dépose sur les objets.

5.8 Visualisation de l'état du brûleur

Brûleur

- Cette fonction vous permet de visualiser l'état du brûleur.
- **Marche**: la flamme du brûleur est présente.
- **Arrêt**: la flamme du brûleur est éteinte.

5.9 Accès technicien

L'Accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau permet à l'installateur spécialisé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.10 Messages

5.10.1 Message d'entretien

Si un entretien est nécessaire, le régulateur affiche un message d'entretien sur l'affichage.

- ▶ Appuyez sur la touche OK.

◀ L'écran affiche le message de maintenance détaillé.

Pour éviter tout dommage ou panne de l'installation de chauffage, il est impératif de tenir compte de ce message d'entretien :

- ▶ Si la notice d'utilisation de l'appareil indiqué contient des instructions de maintenance, conformez-vous à ces consignes pour l'opération de maintenance.
- ▶ Si la notice d'emploi de l'appareil ne donne pas de consigne relative au message d'entretien ou si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer vous-même l'intervention, adressez-vous à un installateur spécialisé.

Pour revenir à l'affichage de base, appuyez sur la touche OK, la touche Retour ou abstenez-vous d'actionner les éléments de commande du régulateur pendant plus de 5 minutes.

5.10.2 Message d'erreur

Si un défaut survient sur l'installation de chauffage, un message d'erreur s'affiche à l'écran du régulateur. L'installateur spécialisé est tenu de dépanner ou de réparer l'installation de chauffage, sous peine de dommages matériels ou même de panne.

- ▶ Appuyez sur la touche OK.

◀ L'écran affiche une description détaillée de l'erreur.

- ▶ Contactez un installateur spécialisé.

Pour revenir à l'affichage de base, appuyez sur la touche OK, la touche Retour ou abstenez-vous d'actionner les éléments de commande du régulateur pendant plus de 5 minutes.

6 Entretien et dépannage

6.1 Entretien du produit



Attention !

Risque de dommages matériels en cas de détergent inadapté !

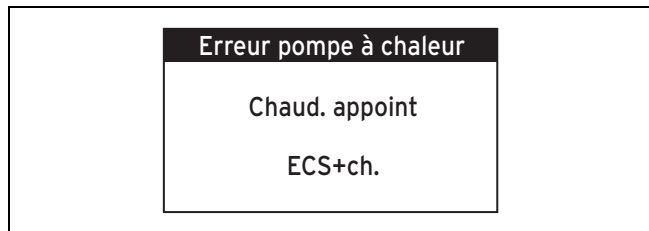
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

7 Mise hors service

6.2 Vue d'ensemble des anomalies

Identification et élimination des dérangements (→ page 20)



Si un message d'anomalie s'affiche à l'écran, cela signifie que la pompe à chaleur est en panne et que le régulateur est en mode de secours. C'est l'appareil de chauffage auxiliaire qui alimente l'installation de chauffage en énergie thermique. L'installateur spécialisé a limité la température associée au mode de secours au cours de l'installation. Vous pouvez donc sentir la chaleur moindre de votre logement et de l'eau chaude sanitaire.

En attendant la venue du professionnel qualifié, procédez aux réglages suivants avec les touches fléchées :

- **Inactif** : le régulateur est en mode de secours. La température du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est seulement modérée
- **Chauffage** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage, le chauffage fonctionne, mais l'eau sanitaire est froide
- **ECS** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais de la production d'eau chaude sanitaire. Vous avez de l'eau chaude sanitaire, mais le chauffage ne fonctionne pas
- **ECS + chauffage** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage et du mode eau chaude sanitaire. Le chauffage fonctionne et vous avez de l'eau chaude sanitaire

L'appareil de chauffage auxiliaire ne présente pas un rendement aussi élevé que la pompe à chaleur. La production de chaleur uniquement par le biais de l'appareil de chauffage auxiliaire peut donc avoir un coût.

Pour entreprendre un quelconque réglage au niveau du régulateur, cliquez sur la touche Menu. Le niveau de sélection 1 apparaît alors à l'écran. Si vous n'actionnez aucun élément de commande pendant 5 minutes, le message d'anomalie réapparaît.

7 Mise hors service

7.1 Remplacement du régulateur

Pour changer le régulateur de l'installation de chauffage, il faut mettre l'installation de chauffage hors service.

- ▶ Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

7.2 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

8 Garantie et service après-vente

8.1 Garantie

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Saunier Duval recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Saunier Duval.

Les produits Saunier Duval font l'objet d'une garantie constructeur minimum de 2 ans accordée par le constructeur. La durée et les conditions spécifiques de cette garantie sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit.

Cette « garantie constructeur » n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties légales prévues par ailleurs au bénéfice de l'acheteur du produit concerné, étant entendu que ces garanties ne pourront s'appliquer dans le cas où la défaillance du produit trouverait son origine dans des causes qui lui sont étrangères, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Saunier Duval sont raccordés ;
- dimensionnement inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la ten-

sion d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;

- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

8.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.saunierduval.fr.

9 Caractéristiques techniques

9.1 Caractéristiques du produit conformément au règlement UE n° 811/2013, 812/2013

L'efficacité saisonnière de chauffage des locaux inclut systématiquement, dans le cas des appareils avec régulateur à sonde extérieure intégré et possibilité d'activation d'une fonction de thermostat d'ambiance, un coefficient de correction pour régulateur de catégorie VI. On ne peut exclure un écart par rapport à l'efficacité saisonnière de chauffage des locaux en cas de désactivation de cette fonction.

Catégorie du régulateur de température	VI
Contribution à l'efficacité énergétique saisonnière de chauffage des locaux η_s	4,0 %

Annexe

A Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage

**Remarque**

Les fonctions qui figurent dans la vue d'ensemble des modes de fonctionnement et la vue d'ensemble des niveaux de commande ne sont pas toutes disponibles dans toutes les configurations d'installation.

Les fonctions décrites pour **ZONE1** ont valeur d'exemple et sont transposables à toutes les zones existantes.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Chauffage → ZONE1 →					
Mode Chauffage				Arrêt, Auto, Réduit	Auto
Mode Rafrâichiss.				Arrêt, Auto, Confort	Auto
Chauffage → ZONE1 → Prog. chauffage → Lundi à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lun à ven : 00:00 - 06:00 : 15 °C 06:00 - 22:00 : 20 °C 22:00 - 24:00 : 15 °C Sa : 00:00 - 07:30 : 15 °C
Période 1 à période 7 : température	5	30	°C	0,5	07:30 - 23:30 : 20 °C 23:30 - 24:00 : 15 °C Di : 00:00 - 07:30 : 15 °C 07:30 - 22:00 : 20 °C 22:00 - 24:00 : 15 °C
Chauffage → ZONE1 → Prog. chauffage → Copier un jour → Lundi à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
Chauffage → ZONE1 → Prog. rafraichiss. → Lundi à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lun à ven : 00:00 - 6:00: Off 06:00 - 22:00: On 22:00 - 24:00: Off Sa : 00:00 - 7:30: Off
Période 1 à période 7 : Ondébut , Off-fin				Off, On	7:30 - 23:30: On 23:30 - 24:00: Off Di : 00:00 - 7:30: Off 07:30 - 22:00: On 22:00 - 24:00: Off
Chauffage → ZONE1 → Prog. rafraichiss. → Copier un jour → Lundi à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
Chauffage → ZONE1					
T° rafr. de jour	15	30	°C	0,5	24

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Chauffage → ZONE1 → Demande temporaire					
	5	30	°C	0,5	21
Heure de fin:	00:00	23:50	h:min	00:10	
Chauffage → ZONE1					
T° mode réduit	5	30	°C	0,5	15
ECS →					
Mode				Arrêt, Auto, Confort	Auto
ECS → Programme ECS → Lundi à Dimanche					
ECS → Prog. recirculation → Lundi à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lun à ven : 00:00 - 05:30: Off 05:30 - 22:00: On 22:00 - 24:00: Off Sa : 00:00 - 07:00: Off 07:00 - 23:30: On 23:30 - 24:00: Off Di : 00:00 - 07:00: Off 07:00 - 22:00: On 22:00 - 24:00: Off
Période 1 à période 7 : Ondébut , Off-fin				Off, On	
ECS → Programme ECS → Copier un jour → Lundi à Dimanche					
ECS → Prog. recirculation → Copier un jour → Lundi à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
ECS →					
ECS	35	70	°C	1	60
Vacances → Paramètres →					
Début :	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Fin :	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Température :	5	30	°C	1	15
Vacances →					
Désactiver	Fonction Vacances désactivée				
Réglages →					
Langue				Langue sélectionnable	Englisch
Date	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	
Heure d'été				Manuelle, Auto	Manuelle
Heure	00:00	23:59	h:min	00:01	
Verrouill. touches				Arrêt, Marche	Arrêt
Contraste écran	1	15		1	9

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Réglages → Rafrâich. manuel →					
Jours rafr.	0	99	Jours	1	0
Réglages →					
Reset prog. horaire				Oui, Non	Non
Reset réglage usine				Oui, Non	Non
Tarif →					
Tarif heures pl.	1	999		1	20
Tarif heures cr.	1	999		1	16
Tarif → Progr. hor. HP → Lundi à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lu - Di : 00:00 - 11:00: Off
Période 1 à période 7 : Ondébut , Off-fin				Off, On	11:00-13:00: On 13:00-24:00: Off
Tarif → Progr. hor. HP → Copier un jour → Lundi à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mer- credi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
Tarif →					
Tarif chaud. appt	1	999		1	12
Mode silencieux → Lundi à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lu - Di : 00:00 - 24:00: Off
Période 1 à période 7 : Ondébut , Off-fin				Off, On	
Mode silencieux → Copier un jour → Lundi à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mer- credi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
Informations → Conso. chauffage → Historique →					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Conso. chauffage → Mois précédent →					
Électricité	Cumul du mois précédent		kWh		
Combustible	Cumul du mois précédent		kWh		
Informations → Conso. chauffage → Mois en cours →					
Électricité	Cumul du mois en cours		kWh		
Combustible	Cumul du mois en cours		kWh		

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Informations → Consomm. ECS → Historique →					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Consomm. ECS → Mois précédent →					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Consomm. ECS → Mois en cours →					
Électricité	Cumul du mois en cours		kWh		
Combustible	Cumul du mois en cours		kWh		
Informations → Rendement PAC →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Conso. électrique →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Conso. combustible →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Rendement solaire →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations →					
Humidité amb. act.	Valeur actuelle		%		
Point rosée actuel	Valeur actuelle		°C		
Brûleur →					
				Marche, Arrêt	

B Identification et élimination des dérangements

anomalie	Cause	Élimination des défauts
Écran sombre	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none"> – Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs, puis rallumez-les. – Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur spécialisé.
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches		
Pas de possibilité de modification des paramètres et des valeurs Écran d'affichage : Touches verrouillées Appuyer sur OK 3 s pour déverrouiller	Le verrouillage des touches est activé.	Pour modifier des valeurs sans désactiver le verrouillage des touches : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes. 2. Sélectionnez la fonction dont vous voulez modifier la valeur. 3. Modifiez la valeur. Au bout de 5 minutes sans manipulation, le verrouillage des touches est réactivé. Pour désactiver le verrouillage des touches : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes. 2. Sélectionnez la fonction Verrouill. touches. 3. Modifiez la valeur Arrêt.
Montée en température insuffisante du chauffage et de l'eau chaude sanitaire Écran d'affichage : Défaut pompe à chaleur Appoint autorisé pour	La pompe à chaleur ne fonctionne pas.	1. Contactez votre installateur agréé. Paramétrage provisoire en attendant l'installateur agréé : <ol style="list-style-type: none"> 2. Utilisez les touches pour sélectionner le paramètre : <ul style="list-style-type: none"> – Inactif: le régulateur est en mode de secours. La température du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est modérée – Chauffage* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage – ECS* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode eau chaude sanitaire – ECS + chauffage* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du chauffage et du mode eau chaude sanitaire
Écran d'affichage : Défaut F. Générateur 1 OK pour réinitialiser (La mention F. est suivie du code défaut exact à l'écran, par ex. F.28.)	Erreur générateur de chaleur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Si l'erreur persiste, contactez un professionnel qualifié.
*L'appareil de chauffage auxiliaire ne présente pas un rendement aussi élevé que la pompe à chaleur. La production de chaleur uniquement par le biais de l'appareil de chauffage auxiliaire peut donc avoir un coût.		

Index

A	
Accès technicien	13
Activation du verrouillage des touches.....	10
Affichage de base.....	5
Affichage, statistiques solaires.....	13
Annulation de l'écrasement rapide de la température souhaitée.....	7
C	
Chauffage.....	4
Circulation.....	5
Concept d'utilisation.....	6
Consommation de combustible.....	13
Copier un jour.....	7
D	
Désactivation de la fonction Demande temporaire	7
Désactivation de la fonction Vacances	10
Documents.....	4
E	
Écrasement rapide de la température souhaitée.....	7
ECS Réglage.....	10
Entretien du produit.....	13
Exemple, modification du contraste.....	6
F	
Fonction de protection contre le gel.....	5
Fonction de régulation.....	4
G	
Gel.....	3
Gestionnaire hybride.....	4
Gestionnaire hybride de l'installation de chauffage.....	4
M	
Marquage CE.....	5
Message d'entretien.....	13
Message d'erreur.....	13
Modification du contraste, exemple.....	6
Modification rapide de la température souhaitée.....	7
N	
Niveau de commande, installateur spécialisé.....	5
Niveau de commande, utilisateur.....	5
Niveau de réglage.....	6
Niveau de sélection.....	6
Niveau, installateur spécialisé.....	5
Niveau, utilisateur.....	5
P	
Périodes	
Chauffage.....	8
Circulation.....	8
Fonctionnement à bruit réduit.....	8
Préparation.....	8
Rafraîchissement.....	8
Tarifs de l'énergie.....	8
Prévention des dysfonctionnements.....	3
Production d'eau chaude.....	5
Programme horaire.....	7
Chauffage.....	9
Circulation.....	10
Eau chaude sanitaire.....	9
Fonctionnement à bruit réduit.....	12
Rafraîchissement.....	9
Réglage rapide.....	8
Tarifs de l'énergie.....	11
R	
Rafraîch. manuel, Jours rafr. Réglage.....	11
Rafraîchissement.....	4
Réglage de l'heure.....	10
Réglage de l'heure d'été.....	10
Réglage de l'heure normale.....	10
Réglage de la date.....	10
Réglage de la température de confort de rafraîchissement... ..	9
Réglage de la température ECS désirée.....	10
Réglage de la température réduite de chauffage.....	9
Réglage des tarifs de l'énergie.....	11
Réglage des vacances.....	10
Réglage du contraste de l'écran.....	10
Réglage du mode de fonctionnement de production d'eau chaude sanitaire.....	9
Réglage du tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire.....	12
Réglage du tarif électricité heures creuses.....	11
Réglage du tarif électricité heures pleines.....	11
Réglage Mode Chauffage	8
Réglage Mode Rafraîchiss.	9
Réglages d'usine, réinitialisation de l'ensemble des paramètres.....	11
Réglages d'usine, réinitialisation de l'ensemble des programmes horaires.....	11
S	
Sélection de la langue.....	10
Symboles.....	5
Symboles et informations complémentaires.....	5
T	
Température désirée	
Écrasement pour le jour actuel.....	9
Écrasement pour une période donnée.....	9
U	
Utilisation conforme.....	3
V	
Visualisation de l'énergie géothermique cumulée.....	12
Visualisation de l'état du brûleur.....	13
Visualisation de l'humidité ambiante.....	13
Visualisation de la consommation de combustible.....	13
Visualisation de la consommation électrique.....	12
Visualisation des statistiques solaires.....	13
Visualisation du point de rosée.....	13
Z	
Zones.....	4

Éditeur/fabricant**Saunier Duval ECCI**

17, rue de la Petite Baratte – BP 41535 - 44315 Nantes Cedex 03

Téléphone 033 24068-1010 – Télécopie 033 24068-1053

**Fournisseur****Vaillant Group France SA**

"Le Technipole" – 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49741111 – Fax 01 48768932

Service Clients (pour le professionnel) 08 20 200820 (0,09 € TTC/min depuis un poste fixe) – Service Clients (pour le particulier) 09 74750275 (coût appelant métropole : 0,022 € TTC/min depuis un poste fixe et 0,09 € TTC de coût de mise en relation)

www.saunierduval.fr

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.

**Saunier Duval**
Toujours à vos côtés